



Campine propose d'acquérir auprès d'Ecobat ses usines françaises de recyclage de batteries

Information réglementée – Information privilégiée – 28 mai 2025 – 08:30

Campine NV, société belge de recyclage des métaux et de production de spécialités chimiques, située à Beerse et cotée sur Euronext Bruxelles, a soumis le 27 mai à Ecobat Resources une offre ferme d'acquisition des actions de ses filiales françaises : deux usines de recyclage de batteries et une unité de production de produits semi-finis en plomb. Par ce projet, Campine poursuit son plan d'expansion dans l'économie circulaire européenne.

Si elle se réalise, l'opération concernerait les usines de recyclage situées à Bazoches-les-Gallerandes (à 100 km au sud de Paris) et à Pont-Sainte-Maxence (à 50 km au nord de Paris), ajoutant une capacité de traitement de 70.000 tonnes de batteries, produisant 40.000 tonnes d'alliages de plomb. Une troisième usine, située à Estrées-Saint-Denis (au nord de Paris), fabrique des produits semi-finis en plomb, notamment des anodes pour les industries du zinc et du cuivre. La transaction envisagée est soumise à l'information et à la consultation des comités sociaux et économiques des filiales françaises d'Ecobat Resources, ainsi qu'aux autorisations réglementaires en matière de contrôle des concentrations et d'investissement étranger. La réalisation définitive de l'opération pourrait intervenir en juillet.

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés françaises cibles s'élevait à environ 100 M€ en 2024, générant un EBITDA positif. Campine prévoit de maintenir ces revenus et de mettre en place des synergies afin d'optimiser la rentabilité après l'acquisition.

"Les actifs d'Ecobat sont vraiment complémentaires aux activités françaises de Campine", déclare Willem De Vos, dirigeant de Campine. "Ecobat France a des capacités de fusion disponibles, tandis que nos activités en France ont un excédent de matières premières. Avec cette transaction, nous éviterions aussi le processus complexe d'obtention de permis pour étendre notre capacité de fusion en Belgique. Nous l'aurions 'immédiatement'", ajoute-t-il. L'accord permettrait également d'accroître la capacité de récupération d'autres métaux chez Campine : "Les fours en France peuvent être utilisés dans la chaîne d'approvisionnement et de traitement pour récupérer l'antimoine et d'autres métaux, ce qui s'intègre parfaitement dans notre configuration de recyclage multi-matériaux", explique David Wijmans, Directeur Circular Metals chez Campine.

Campine a l'intention de maintenir l'emploi dans les trois usines et envisage des investissements pour mettre en œuvre des synergies et des améliorations.

Les activités de collecte de batteries Li-ion d'Ecobat ainsi que la distribution et la vente de batteries plomb-acide neuves en France ne font pas partie de la transaction.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Karin Leysen (tél. +32 14 60 15 49)
(e-mail : Karin.Leyesen@campine.com)